

CONVOCATION
Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue du
Centre-Val de Loire de Triathlon
Vendredi 13 mars 2026 - 19h00

**A l'attention des représentants des associations affiliées dont le siège se trouve dans
le ressort territorial de la Ligue Régionale du Centre-Val de Loire.**

En visioconférence
Le vendredi 13 mars 2026
Début 19h00

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 13 mars 2026

Madame, Monsieur,

Conformément aux statuts de la ligue régionale, l'Assemblée Générale de la ligue est composée des représentant.e.s des associations sportives affiliées, et seul.e.s ces dernier.e.s peuvent siéger avec voix délibérative.

J'ai le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale qui se tiendra **le vendredi 13 mars 2026 à 19h00 en visioconférence.**

Conformément à nos statuts, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après : ●
l'ordre du jour de cette Assemblée Générale

Tous les autres documents (comptes, coûts, budget prévisionnel...) vous seront adressés dans les meilleurs délais.

Je reste à votre disposition pour toutes précisions ou informations complémentaires,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas Hay,
Président de Ligue



ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale de la Ligue du Centre-Val de Loire de Triathlon - Visioconférence Vendredi 13 mars 2026 – 19h00

1. Assemblée générale ordinaire :

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Nicolas Hay.
- Mise à l'honneur pour les résultats au Challenge National de Duathlon LD 2025.
- Présentation fédérale par Cédric Gosse, Président de la FFTRI.
- Présentation de TRI4CHANGE

1.1. Rapport annuel du Président.

1.2 Rapports d'activités 2025 :

- Secrétariat
- Communication
- Commission Technique de Ligue – Vie Sportive
- Commission Régionale d'Arbitrage.

1.3. Rapport financier de l'exercice clos (adoption des comptes clos, affectation du résultat)

1.4. Proposition de budget prévisionnel 2026 - adoption

1.5. Proposition des coûts de la saison 2027 – adoption

1.6. Proposition d'amendement du Règlement Intérieur de la Ligue.

1.7. Questions diverses qui devront avoir été transmises à lrcentretriathlon@gmail.com, au plus tard le 1er mars 2026.

